ACCORDS LMC INTERNATIONAUX



PRÉSENTATION

Le présent document vise à élargir les bases organisationnelles convenues lors de l'Assemblée de Maia en 2012, en recueillant à son tour les accords continentaux. Nous espérons que cela nous permettra d'avoir les aspects organisationnels et identitaires approuvés par tous en un seul document.

Il ne prétend pas être un répertoire où il est défini d'une manière unique qu'il doit être un LMC mais c'est une ligne directrice convenue par tous et d'où nous nous reconnaissons. Combiner les éléments essentiels de la vocation LMC tout en respectant la diversité de chaque pays. Chaque groupe LMC dispose d'un annuaire (lettre ou statut) où il développe de manière spécifique les aspects particuliers de son pays.

INTRODUCTION

Dans une vision de la communion ecclésiale, le charisme de saint Daniel Comboni est un don de l'Esprit pour les Églises particulières où surgit la LMC. En tant que mouvement missionnaire laïcal combonien, il exprime la dimension missionnaire des Eglises locales respectives, à la fois celles qui envoient et celles qui reçoivent et témoignent du Christ dans la réalité quotidienne (économique, sociale, politique, culturelle) des valeurs du Royaume. Marcher en communion avec le reste de la famille Combonienne.

CRITÈRES POUR ÊTRE LMC

- Le LMC a comme enseignant et guide le Christ pour aller à la rencontre de l'autre et doit avoir une vie conforme à ce qu'il croit.
- Définis par leur option de suivre Jésus-Christ dans un contexte ecclésial.
- La prière, la Parole de Dieu nous conduit à faire cause commune avec les plus pauvres et les plus abandonnés et à partager le charisme avec la famille Combonienne.
- Que chaque LMC assume des engagements dans le domaine pastoral et / ou social, s'intégrant dans l'Eglise locale.
- Il est une personne mature et laïque, avec un esprit missionnaire, une capacité à s'adapter, à vivre ensemble et à travailler en équipe.
- Posséder une formation humaine, chrétienne, combonienne et professionnelle adéquate.

- Avoir une stabilité psychologique et émotionnelle, ainsi qu'un bon état de santé.
- Avoir la capacité de travailler en équipe
- Avoir une trajectoire d'engagement au service des autres en tant qu'expression de leur foi chrétienne.
- S'engager à la réalisation des objectifs du Mouvement
- Avoir terminé la phase de discernement.

FINALITE DU MOUVEMENT

- a) Travailler à l'évangélisation, la promotion et le développement intégral dans les villages où ils sont envoyés, de préférence les plus pauvres et les plus abandonnés.
- b) Préparer et envoyer des missionnaires laïcs comboniens à la mission; accompagner leur service missionnaire et s'occuper de leurs besoins dans leur destination et à leur retour.
- c) Promouvoir l'animation missionnaire et s'engager auprès de l'Église locale.
- d) Participer à un niveau personnel et communautaire dans les différents forums intra et extra ecclésiaux d'annonce et de dénonciation, en coordination avec d'autres mouvements connexes.
- e) Accompagner et nourrir la vocation missionnaire de ses membres tout au long de leur vie partout où le Seigneur les appelle à chaque moment de leur vie.
- f) Fournir des espaces de croissance et de soutien communautaire qui renforcent l'identité LMC et l'engagement de la vie de ses membres où qu'ils se trouvent.
- g) Les communautés LMC doivent garantir des espaces de communication, d'intégration et de formation commune pour maintenir les liens en tant que famille LMC.
- h) Nous devons continuer le chemin vers l'autonomie, renforcer les différents groupes, avoir une bonne organisation et vivre notre identité commune tout en restant ouverts à l'Esprit.
- i) Chaque groupe établira un calendrier de prière, de retraites, de sacrements et de révision de la vie communautaire.

IDENTITE LMC

(Compléter avec les accords qui sortent sur ce sujet dans l'assemblée)

Identité laïque

- Ils sont des hommes ou des femmes, célibataires ou mariés, avec maturité humaine.
- Ils sont immergés dans la réalité séculaire (travail, famille, etc.)
- Conscients de la valeur de la diversité culturelle, ils se forment humaine, professionnel et chrétiennement.
- Dans leur pays d'origine, ils vivent de leur travail.
- Travaillent pour les valeurs du Royaume de Dieu en promouvant la libération des peuples et l'évangélisation.
- Avec la vocation chrétienne et un sens d'appartenance ecclésiale
- Maturité de foi et motivations claires pour la mission
- Ils se définissent pour leur option de suivre Jésus Christ dans un contexte ecclésial et communautaire:
 - Ils animent missionnairement l'Eglise locale et le contexte social où ils vivent.
 - o Travaillent au service de la libération humaine, la justice et la paix.

Identité missionnaire

• Les LMC vivent la mission "Ad Gentes" comme réponse à leur vocation chrétienne.

- Ils ont une disposition claire et positive pour partir en mission chez les peuples pas encore évangélisés ou qui ont besoin encore d'affirmer leur foi étant que communautés chrétiennes.
- Les LMC veulent partager (en donnant et en recevant) leur vie (foi, capacités, etc.) entre les peuples où ils sont envoyés.
- Dans leur condition de chrétiens, les LMC annoncent l'Évangile :
 - Avec leur témoignage de vie ;
 - Avec leur engagement dans la société civil médiante le travail et le développement humain intégral : Au service de la libération humaine, la justice et la paix ;
 - Avec leur engagement dans les activités pastorales, en promouvant une Église ministérielle;
 - o Animant missionnairement l'Eglise.
- Promeuvent la vocation missionnaire.
- A partir de l'optique des pauvres, en faisant qu'ils deviennent les protagonistes de sa propre histoire.

Combonien

- Unis avec la Famille Combonienne, les CLM vivent notre vocation à partir du charisme de Daniel Comboni, en la recréant à la lumière de leur réalité laïque.
- En général, nous travaillons en coresponsabilité et en collaboration avec la famille combonienne.
- Cela suppose:
- a) L'identification avec le charisme, la connaissance du fondateur et sa spiritualité, pour être témoin de l'Evangile de Jésus.
- b) «Sauver l'Afrique avec l'Afrique» en étant des promoteurs et des multiplicateurs de laïcs locaux.
- c) Faire une option préférentielle pour les derniers (exclus et appauvris), pour être authentiques, nés de la foi pour pénétrer le monde de la politique, de l'éducation, de l'économie, etc. prêt à porter la croix avec le crucifié d'aujourd'hui.
- d) La vie communautaire comme dimension fondamentale de la vie missionnaire. Que cela soit réalisé dans la communauté de LMC (si possible), ou dans la communauté apostolique avec les Missionnaires Comboniens et d'autres agents pastoraux; maintenir un style austère et partager avec les gens.
- e) Poursuivre dans le pays d'origine le travail «missionnaire», en particulier dans la promotion de la justice et de la solidarité, avec un «style de vie alternatif» et maintenir le LMC présent dans les projets à l'étranger dans les différentes missions.
- f) En tant que membres de la famille Comboni croient que GNM MCCJ, le missionnaire combonien Comboni et laïque doit chercher des moments à partager ces assemblées des retraits (comme observateurs), les parties Comboniens, etc.

CHAMPS DE MISSION

(Compléter avec les accords qui sortent sur ce sujet dans l'assemblée, inclure le sujet JPIC)

Nous reconnaissons le rythme et la maturité différents des groupes de LMC dans chaque pays ; Néanmoins, nous comprenons la mission à l'extérieur de nos frontières comme la priorité missionnaire de notre mouvement. De la même manière, nous pensons non seulement à partir à l'étranger, mais aussi à s'impliquer dans nos propres pays. Nous devons servir notre propre peuple, le plus pauvre et le plus abandonné d'entre eux, peut-être dans d'autres parties du pays. Nous devons analyser où les gens ont besoin de notre présence et de notre ministère, en considérant nos propres possibilités.

Nous comprenons que en tant que LMC nous devons donner une double réponse à notre vocation ad gentes : à la fois au niveau personnel (à l'appel écouté par chacun) que au niveau du groupe LMC (en assumant la responsabilité en tant que groupe qui permet le départ d'autres qui vont et qui font en notre nom), en ouvrant l'Église à sa dimension missionnaire Ad Gentes et Inter Gentes.

Par conséquent, nos priorités dans l'action missionnaire, en tant que LMC, sont :

- En tant que LMC nous sommes appelés à réveiller la conscience missionnaire de l'Eglise et promouvoir les vocations missionnaires.
- Nous sommes appelés à être en situation de frontière, qui ne dépend pas de l'emplacement géographique, mais d'être là où personne ne veut aller.
- Développer des leaders dans les lieux de mission : «Sauver l'Afrique avec l'Afrique".
- Renforcer et poursuivre notre présence de LMC dans les communautés où nous sommes.

Critères à prendre en compte dans le choix du champ de mission :

- Les besoins de l'Église locale ;
- Lieux de première évangélisation et parmi les plus pauvres ;
- La préparation et les dons du LMC ;
- Que ce soient des projets approuvés par la province qui héberge la communauté LMC;
- Des projets clairs et durables qui garantissent la continuité ;
- Où ils peuvent vivre dans une communauté qui facilite l'entraide, la formation, l'internationalité, étant des signes d'évangélisation des communautés et où tout le monde peut être inséré ;
- Assister à la réalité des familles avec enfants si nécessaire.

Plusieurs modèles d'intervention possibles :

- Modèle pastoral: Lorsque la communauté LMC prend en compte la paroisse ou qu'une grande partie en est la référence pour la communauté. Nous soulignons comme aspects positifs la possibilité de travailler dans l'annonce explicite de la foi, ainsi que de montrer un modèle d'Église plus proche du peuple. Suivi des communautés, formation des laïcs, ministère de la famille, témoignage de vie, organisation pastorale, ..., répondant aux projets pastoraux.
- Modèle social: insère dans les problèmes de justice et de paix, de développement communautaire, etc. C'est un modèle qui a un très large champ d'action facilitant, aussi, l'insertion dans la communauté et la réalité où l'on vit. Soutien aux initiatives communautaires de formation humaine (coopératives, ...), actions d'action sociale dans le domaine de la justice et de la paix, activités auprès des groupes défavorisés (enfants des rues, etc.)
- Modèle professionnel: Travailler dans les structures locales comme un de plus. De cette façon, nous ne créons pas de nouvelles choses, mais nous soutenons ce qu'ils ont créé et le travail est fait de l'intérieur, en renforçant les structures autochtones, dans la formation professionnelle du peuple, etc. Nous essayons de ne pas enlever le travail des laïcs autochtones mais de renforcer les structures locales de l'intérieur en développant notre profession.

Ces modèles peuvent être séparés ou vivre dans la même communauté ou zone d'action.

ASPECTS FONDAMENTAUX DE LA METODOLOGIE LMC

"Sauver l'Afrique par l'Afrique"

- Reconnaissance de la dignité du peuple ;
- Attitude d'écoute, de coopération, de coresponsabilité et de fraternité;
- Former des leaders locaux pour l'évangélisation et la promotion humaine ;
- Former la population locale et les accompagner pour qu'ils soient les protagonistes et les souverains de leur propre voie ;

• Promouvoir la maturité et non la dépendance des peuples ;

Faire cause commune avec les gens

- Évitez de tomber dans la tentation de créer des superstructures ou des projets personnels
- Soyez au service du peuple, vivant avec simplicité;
- Projets selon les besoins et les capacités de l'Église locale;

Inculturation et dialogue interreligieux

- Respect de la culture, des traditions et de la religion du peuple ; C'est pourquoi la connaissance de la langue, du pays, de la région est importante ;
- Insertion dans l'environnement culturel du peuple avec une attitude d'humilité ;
- Connaître et respecter les convictions et les rythmes du peuple ;
- Être un signe de communion et favoriser le dialogue interethnique et interreligieux
- Etre sensible à leur spiritualité et transmettre de solides certitudes basées sur la Parole, et non sur nos propres doutes ;
- Sens de donner et de recevoir.
- C'est seulement en acceptant que les pauvres nous évangélisent que nous pourrons faire la mission.

Evangeliser comme communauté

- Communauté apostolique d'hommes, femmes, enfants, célibataires, mariés, ordonnés, etc.
- Les signes des communautés évangélisatrices ;
- L'Évangile lu, assimilé et vécu en communauté acquiert sa juste cohérence et devient une solution pour nos situations concrètes ;
- Aide mutuelle. Le dialogue doit être une constante présente dans tout le processus de formation d'un LMC et comme un moyen de résoudre les conflits de ceux qui vivent avec d'autres personnes;
- Aide à la formation et à l'internationalité,
- La présence d'un coordinateur dans chaque groupe devrait être monnaie courante.
- Imaginez un style de vie communautaire qui les amène à partager ce qu'ils sont, ce qu'ils vivent et ce qu'ils ont.
- Il est important de maintenir des contacts avec l'Église qui a envoyé

Comment nous vivons

- Le LMC doit être caractérisé par sa disponibilité, c'est-à-dire se mettre au service de la Mission.
- Ajuster le style de vie à la réalité de la ville, avoir une vie sobre et simple. Sans nier notre propre culture et identité.
- Un mode de vie évangélique adoptant de mauvais moyens.
- L'option claire et solidaire pour les pauvres exige d'être avec les pauvres, minimisant ce qui nous sépare.
- L'austérité des moyens et des structures doit marquer notre style de vie et notre présence dans la Mission.
- La communauté devrait être le centre de la Mission et de notre style missionnaire. Là où il y a une famille, cela doit être la première communauté domestique à s'occuper et à évangéliser.
- Il faut éviter qu'il n'y ait que deux personnes dans les postes de mission, car cela crée beaucoup d'isolement. Il serait donc pratique de former des équipes.
- intervention doit clairement encadrée LMC en tant que professionnel dans un domaine de l'évangélisation et de développer un esprit chrétien de ne pas apparaître comme technique ou de coopération simple, et de transmettre la nécessité d'un développement holistique de l'individu.

LE GOUVERNEMENT DU MOUVEMENT

(Compléter avec les accords qui sortent sur ce sujet dans l'assemblée)

Organigramme LMC

Les répertoires de chaque pays, les accords continentaux et internationaux définissent les différentes responsabilités.

Mouvement Internacional LMC Mouvement LMC dans des différents pays Mouvement LMC dans différents pays Mouvement LMC dans différents pays Américains, chacun avec son coordinateur africains, chacun avec son coordinateur européens, chacun avec son coordinateur LMC et responsable MCCJ LMC et responsable MCCJ LMC et responsable MCCJ Comité africain avec leur Assemblée et Comité européen Comité américain avec leur coordinateurs LMC et les avec leur coordinateurs LMC et le coordinateurs LMC et MCCJ provinciaux MCCJ continentales, provincial MCCJ continental, responsable continental responsables des LMC responsable des LMC Comité central formé par 3 LMC et 1 MCCJ élue en assemblée, plus 1 déléqué MCCJ délégué du Conseil général

Assemblée Internationale

Elle se compose de représentants des différents pays où le mouvement LMC est déployé. Chaque pays ou la province Combonienne, sera représenté par deux LMC et un représentant MCCJ, avec droit de vote.

Le système de vote à l'Assemblée :

Les décisions doivent être prises d'une manière générale par consensus.

- Le vote a lieu à main levée, sauf si un membre LMC demande un scrutin secret, il est nécessaire d'obtenir la majorité absolue au 1er tour ou à la majorité simple dans les tours suivants.
- Pour élire le Comité central il faut parvenir à un consensus afin qu'il puisse être possible d'entendre l'avis de l'Assemblée au sujet de la viabilité de la composition et des candidats. Par la suite, le candidat (s) vont être présentés (a) et sera tenu la votation. Le vote sera secret, et doit obtenir la majorité absolue au 1er tour ou à la majorité simple dans les tours suivants.
- Pour approuver les résolutions modifiant accords des assemblées précédentes, sont nécessaires les votes favorable des deux tiers de l'assemblée.

L'Assemblée générale se réunit tous les 6 ans.

Soyez préparé un document de travail qui sera envoyé aux bases (provinces), en vue de la préparation de l'assemblée générale. Ainsi, il est destiné à faciliter la participation maximale de tous les LMC.

Comité Central :

Le Comité central se compose de 3 LMC et 1 MCCJ élus par l'assemblée générale, ainsi que de 1 MCCJ délégué par le Conseil général de MCCJ. Parmi les membres du comité central, l'Assemblée élit un coordinateur et un adjoint du même.

Substitution:

- Dans le cas du délégué du Conseil général être remplacé, il appartient au Conseil général de nommer une autre personne à sa place.
- Si un autre membre ne parvient pas à remplir son mandat jusqu'à la prochaine assemblée générale, le Comité central lui-même cherchera une autre personne pour le remplacer.

Tâches du Comité Central

- Convoquer et organiser l'Assemblée générale
- L'internationalisation (traduction) des documents
- Faire progresser la réflexion sur les défis au niveau international, afin d'encourager tous les LMC
- Discerner les défis approuvés par l'Assemblée générale
- Encourager la mise en œuvre des accords conclus lors de la réunion
- Encourager l'échange d'expériences entre tous
- Connaître la réalité des LMC de différentes provinces (gens d' hors du pays, en formation ...)
- Assurer la médiation entre les diverses provinces, réalités, etc. en vue de favoriser les fins du mouvement
- Préparer le budget pour le fonctionnement du Comité central
- Essayer d'obtenir des fonds pour le soutien
- Encourager la communication entre tous les pays
- Gestion de la page WEB, blog et plateforme de formation.

Commissions

Il y a la possibilité qu'internationalement soient créées des commissions pour aider la croissance du mouvement. Ces commissions dépendent du Comité Central.

Comités continentaux

Les comités continentaux, se réuniront au moins tous les trois ans.

Chaque comité continental dispose d'une équipe de coordination composée d'au moins 2 LMC et le provincial du continent responsable des LMC. Dans le cas de l'Afrique, le comité est composé de 3 LMC et responsable de la province l'Afrique francophone et l'Afrique anglophone et Mozambique. Dans le cas de l'Europe, il est décidé de tenir une assemblée tous les trois ans (où tous les LMC présents en Europe peuvent participer) et le comité européen d'être formé par un LMC de chaque pays.

Groupe LMC de chaque pays

Sera recherché que dans chaque pays il puisse exister une équipe de coordination LMC, choisi dans l'assemblée par les propres LMC et qui intègre également un délégué MCCJ choisi par province.

Doit être choisi une personne chargée de convoquer plusieurs réunions

L'assemblée LMC de chaque pays devrait se réunir au moins une fois par an.

L'équipe de coordination dans chaque pays devrait se réunir au moins deux fois par an.

Dans les pays où coexistent les LMC locales et les LMC d'autres pays, nous vous encourageons à intégrer progressivement le travail et les réunions les uns des autres, de faire des rencontres conjointes.

Toutes les LMC qui sont dans le même pays ou province Combonienne, font partie du même mouvement, et n'a donc pas de sens de marcher séparément. Ce chemin commun devrait prendre en considération le respect du rythme des différentes réalités LMC d'origine, travaillant dans un but commun, et sur la base d'accords internationaux et de l'aide mutuelle de tous les deux.

FORMATION

(Compléter avec les accords qui sortent sur ce sujet dans l'assemblée)

Comme un groupe de Laïcs Missionnaires Combonienne, nous investissons sur la formation qui donne de la crédibilité à notre vocation (saints et capables). Ceci doit être pris au sérieux et avec suffisamment de temps pour mûrir cette vocation qui est un don de Dieu au service de la mission.

L'objectif général de la formation

Offrir un parcours de formation, où les gens peuvent découvrir, comprendre et approfondir leur vocation à suivre Jésus-Christ, en communauté, selon le charisme de Saint-Daniel Comboni et où nous tous nous reconnaissons comme LMC, indépendamment du pays d'origine.

Les étapes de la formation et les objectifs à atteindre en eux

- Étape de connaissance et premiers contacts (quelques mois selon le candidat)
 Objectif : accueillir et faciliter une connaissance mutuelle.
- Etape de discernement (autour de l'année, minimum) pour rencontrer le candidat et évaluer sa vocation,
 - Objectif : Suivre le candidat à la découverte de sa vocation au sein d'un processus d'identification avec le charisme combonienne et la mission.
- Étape d'approfondissement (varie selon les pays 1 ou 2 ans): Elle se déroule lors de réunions de weekend, de séminaires, de retraites, etc.
 - Objectif : développer un sentiment d'appartenance et d'engagement personnel avec le mouvement
- **Formation permanente** : (Inclut ceux qui sont retournés de la mission).

 Objectif : Vivre fidèlement leur vocation de vie en optant pour un mode de vie engage.
 - Objectif: Vivre fidèlement leur vocation de vie, en optant pour un mode de vie engagée dans un apostolat laïc missionnaire, en renforçant les liens d'union entre tous les membres du mouvement.
- Préparation spécifique (au moins 6 mois d'expérience communautaire) avoir généralement un cours avec d'autres missionnaires dans le pays et est plus intense tout en maintenant la CGT dans une maison Comboni, préparation de connaissances linguistiques et culturelles du pays de destination, la spiritualité et charisme, etc.
 - Objectif: Préparer le candidat en vue de son départ pour la mission.
- **Formation en mission**: Comprend un minimum de 6 mois d'inculturation (culture, langue, etc.), une formation spécifique pour les laïcs et l'accompagnement de la communauté.
 - Objectif: Suivre un programme de formation pour relever les défis de la vie quotidienne qui comprend la participation en l'église local et aux événements sociales, en partageant d'expériences avec des collègues locaux (LMC, IMC, MCCJ ...).

Nous suggérons qu'il y ait un accompagnement personnel à toutes les étapes de la formation.

Nous croyons qu'il est nécessaire de former plus de LMC qui puissent garantir à la fois la formation et l'accompagnement face à une plus grande autonomie au sein des groupes LMC.

Directives pour faciliter la formation dans les différents pays

Ces lignes directrices sur les contenus, ne prétend pas être exhaustive, ni obligatoires ni exclusives. Sont juste pour aider les différents programmes de formation, en fonction des objectifs convenus.

BLOCS:

MATURITE HUMAINE

- Gestion des conflits et des sentiments
- La vie communautaire et le partage
- La connaissance de soi, l'intégrité personnelle, l'authenticité, la transparence, la maturité affective
- Les questions de base dans le domaine de la sexualité
- Le leadership, la dynamique de groupe, les compétences de communication
- Administration, Economie et Gestion
- JPIC

MATURITE CHRETIENNE

- Bible, les sacrements, la prière liturgique et communautaire
- Doctrine sociale de l'Église
- Introduction à la théologie et missiologie.

L'IDENTITE ET LE CHARISME

- Daniel Comboni
- La famille Combonienne
- L' identité LMC
- L'internationalité
- L'inculturation [Langue, culture (également ceux avec qui nous vivons dans des communautés internationales)].
- Les ministères pastoraux et sociaux

Points importants à envisager dans la formation

Chaque province aura un programme de formation sur mesure en tenant compte des thèmes possibles et faire coïncider les étapes aux responsabilités de chaque province.

- Dans le cas des mariages il faut comprendre bien les motivations et les sentiments des deux époux ; doit être un appel des deux (la vocation du mariage devrait avoir préséance sur la vocation missionnaire ad gentes).
- Bien que la profession ne soit pas déterminante, il est très important. "Saints et capables", a déclaré Comboni.
- Les expériences de la mission et de la communauté : Les candidats doivent avoir une expérience de vie communautaire pour la mission, et d'affronter d'autres LMC pour mieux se connaître.
- Toutes les étapes doivent être planifiées, suivies et évaluées. Nous insistons le suivi avec des personnes capables qui connaissent l'étendue de la mission.
- La formation et le mode de vie devraient être intégrés dans le contexte local.
- Nous croyons que les expériences missionnaires pour une courte période de temps, en dehors de l'environnement habituel, peut aider dans les processus de formation.
- Nous voyons la nécessité d'accorder une attention particulière aux personnes qui reviennent de mission.
 En ce moment là, il faut surveiller en vue d'éventuelles « blessures » qu'il faut guérir et faciliter leur réinsertion dans leur communauté et dans le groupe d'origine.

ASPECTS ECONOMIQUES

(Compléter avec les accords qui sortent sur ce sujet dans l'assemblée)

- Nous voulons inclure l'aspect économique dans notre vie spirituelle, pour vivre une vie fondée dans la Providence. Nous demandons pour cela aux groupes d'inclure dans leurs programmes de formation le thème de notre manière de nous rapporter avec l'argent, en mettant notre confiance et notre sécurité en Dieu.
- Dans le processus d'autonomie financière, nous invitons les différents groupes à former leurs membres dans le domaine des différents aspects économiques, comme des projets de développement fondés dans des exigences locales, la recherche des fonds, le soin de la comptabilité, ...
- Conscients que nous appartenons tous à la famille des LMC, nous sommes appelés à la responsabilité et au soutien du groupe. Dans ce sens tous les LMC doivent contribuer au fonds du groupe local. De ce fonds le groupe devrait, à son tour, contribuer au fonds commun international, géré par le comité central des LMC.
- Nous sommes aussi appelés à inspirer l'Eglise locale et toutes les personnes de bonne volonté à soutenir notre activité missionnaire.
- Pour atteindre notre autonomie financière, nous invitons les groupes à mettre en œuvre des activités qui produisent des fonds, comme l'agriculture, des élevages, pharmacies, vidéos, internet et des centres de photocopies, de production d'objets d'artisanat local, des conférences, la formation et le dialogue et la promotion de plusieurs événements.
- Il ne suffit pas de nous engager dans des projets ; nous sommes aussi appelés à présenter des comptes rendus économiques avec une grande transparence. (libres comptables, comptes bancaires avec plusieurs signatures, etc.).

Tous les mouvements nécessitent des ressources économiques pour fonctionner.

Soutien économique internationale :

Nous avons un Fonds commun international où le Comité central organise ses activités.

Sur le budget préparé par le comité central, chaque groupe fera une analyse économique critique pour contribuer au fonds internationale en fonction de la réalité des différents groupes (à la discrétion de chaque pays, le montant de la contribution des LMC et dans les provinces MCCJ où il ya LMC, compte tenu de la réalité de chacun).

Les LMC peuvent également contribuer à ce fonds à un niveau particulier ainsi que d'autres bienfaiteurs.

Il peut être présent un projet pour le dite fonctionnement du Comité central, quand et comment ils l'entendent (mouvement LMC de quelque pays, le Conseil Général des MCCJ, une province Combonienne ou un organisme indépendant que nous peut appuyer).

Soutien économique continental :

Il est important de voir clairement comment prendre en charge les dépenses au niveau continental. Ces dépenses doivent être mis en place avec des critères et en respectant les différentes réalités de chaque comité continentale.

Le soutien économique dans chaque pays :

Chaque pays doit disposer d'un fonds commun local pour couvrir les dépenses et d'où il participe également au Fonds commun international. Il est important de voir clairement comment prendre en charge les dépenses au niveau continental. Ces dépenses doivent être mis en place des critères et en respectant les différentes réalités de chaque pays. Vous devriez obtenir une participation maximale des LMC à travers une vision économique communautaire qui permet une juste contribution aux dépenses du mouvement. Il peut aussi chercher des ressources extérieures pour entreprendre les activités des LMC de chaque pays, le soutien à la mission locale et de répondre aux engagements internationaux.

COMMUNICATION ET TRAVAIL EN RESEAU

(Compléter avec les accords qui sortent sur ce sujet dans l'assemblée)

La communication est la clé pour que nous puissions grandir en tant que mouvement. En ce sens, nous insistons pour que chaque province puisse informer l'échelle internationale, sur son chemin :

Des différents pays: est essentiel de communiquer qui est équipe de coordination pour chaque pays, les activités du mouvement de ce pays, les gens qui sont sur une mission et dans la formation, des expériences missionnaires et l'animation missionnaire de chaque LMC ...

Comités et commissions: en plus des réunions, il aura besoin d'avoir une bonne communication entre ses membres afin de faciliter la fluidité du travail. Cela peut se faire par e-mail, Skype, téléphone, etc.

Il est important de favoriser la communication entre les différents comités. Toujours informer des changements et des nouvelles au niveau supérieur (chaque pays à l'équipe de coordination de chaque continent et au comité central) et des comités au niveau inférieur (le comité central aux équipes de coordination de chaque continent et chaque pays, et de ce dernier a tous les LMC de chaque pays).

Avoir et maintenir une page web où on peut se faire connaître au niveau international (il ya des pays qui ont, mais pas tout, puisque pour certains, il n'est pas un processus facile), avoir les documents les plus importants, des nouvelles de tous les pays et tous les LMC, les formations, l'animation missionnaire peut se faire à partir de là, etc.

LA FAMILLE COMBONIENNE

(Compléter avec les accords qui sortent sur ce sujet dans l'assemblée)

COMMUNAUTES INTERNATIONALES

(Compléter avec les accords qui sortent sur ce sujet dans l'assemblée)

Quelques aspects importants qui doivent être pris en considération dans la création et fonctionnement des communautés internationales des LMC :

- Introduction de nouveaux Laïcs Missionnaires Comboniens
- Relation entre le local et étranger LMC
- Existence d'un fonds commun dans la province, peut-être administré par un LMC, selon les accords dans chaque pays.
- Trouvez la continuité du projet
- Maintenir une bonne communication
- Avoir une connaissance pratique de la réalité de ces communautés pour faciliter la participation de tous.
- Le répertoire de chaque pays devrait inclure les recommandations approuvées par les comités continentales et pour les assemblées internationales.
- Il devrait y avoir des réunions annuelles entre les provinces LMC.
- Le coordonnateur LMC doit être un laïque.
- Au début de chaque année, doit être préparé un projet communautaire de vie.
- S'il ya des conditions à cela, il doit y avoir des activités de planification conjointes avec la famille Combonienne.
- La langue parlée dans la communauté doit être la langue officielle du pays où vous travaillez, et la langue de service missionnaire des personnes que nous servons.

- Il devrait y avoir un dialogue permanent entre les provinces concernées.
- Il devrait y avoir un représentant dans chaque province MCCJ attribué aux LMC.
- Soyez conscient que notre travail ne doit pas retirer le travail de la population locale, ni la direction des agents de l'évangélisation.

RETOUR AU PAYS D'ORIGINE

Réinsertion

La réintégration et l'évaluation sont des éléments fondamentaux pour compléter l'expérience missionnaire en dehors du pays d'origine et préparer l'avenir. Le retour est une période difficile à prendre en charge et à étudier attentivement.

Quelques éléments à tenir en compte :

- Faites une évaluation à l'arrivée.
- Fournir une somme d'argent pour faciliter la réintégration du LMC (pour environ trois mois.).
- Avoir une personne responsable de l'hébergement par zone géographique ou nationale (personne ou coordinateur) pour combler le fossé et mobiliser l'ensemble du groupe en faveur des rapatriés (à la fois affectivement et en quête d'emploi, etc.).
- Besoin d'être aidé dans le processus de réintégration sociale et culturelle, de guérison des plaies, etc.
- Il est conseillé un temps pour soi et pour la famille, la participation à un cours de mise à jour, etc.

Engagement avec et comme LMC

- Dans le cadre de leur vocation, les LMC, à leur retour, restent attachés à leur Église local et à leur mouvement. Notre vocation missionnaire exige qu'après une période de réadaptation, nous puissions discerner quelle mission le Seigneur nous appelle dans notre nouvelle étape de la vie.
- 2. Secteurs dans lesquels vous pouvez engager :
 - Rejoignez le groupe LMC dans votre pays et collaborez avec eux ;
 - Impliquer dans les actions de JPIC, accueillir les immigrés et les actions de justice sociale solidaire ;
 - Donner témoignage de leur expérience dans différents groupes, ecclésiaux et civiques ;
 - Participer aux initiatives de la famille Comboni et l'Eglise locale qui cherchent à la sensibilisation et à la formation de la société et des communautés chrétiennes sur les réalités et les situations de personnes dans les pays pauvres dont ils / en ont partagé leur temps en mission;
 - Participer à l'animation missionnaire, dans le domaine de la pastorale des vocations;
 - Participer à la coordination, à la formation de nouveaux candidats, à leur accueil, à leur accompagnement;
 - Collaborer avec les centres de mission diocésains ;
 - Collaborer avec les associations qui soutiennent la mission et en particulier les projets LMC

QUELQUES ASPECTS PRATIQUES

Assurance

Tous ceux qui partent pour une mission en dehors de leur pays d'origine devraient bénéficier d'une assurance maladie et de la sécurité sociale face à la retraite, mais leurs modalités sont différentes selon la situation du pays et du groupe.

Contrats

- 1. Dans toutes les sorties, il doit y avoir des contrats impliquant les parties intéressées.
- 2. Points fondamentaux qui devraient faire partie du contrat :
 - Les zones de projet et de travail dans lesquelles le LMC sera engagé
 - Signatures des personnes de référence du projet (Provinces et LMC)
 - Aspects économiques : participation des différentes parties (ONG, province d'origine, province d'accueil, église locale ...).
 - Durée de la durée.
 - Que toutes les parties intéressées sont impliquées et signent le contrat.
 - Les engagements, droits et devoirs des deux parties doivent être spécifiés.

Impliquer toutes les personnes impliquées

- Participation du LMC qui commence
- Participation du mouvement LMC (coordinateur, ONG ...)
- Participation des Eglises locales (celle d'origine et celle qui reçoit)
- Participation des provinces (celle qui envoie et celle qui reçoit)
- Participation des entités officielles (ONG, Gouvernement, ...)
- Participation d'amis et de bienfaiteurs
- Participation des projets où travaille le LMC.

Relation entre tous les agents

Le rôle du Comité Central des LMC

- Connaître l'état des communautés missionnaires.
- Accompagner les communautés missionnaires
- Recevoir la demande des différentes communautés et la disponibilité des personnes à tout moment.
- Coordonner l'envoi des nouveaux LMC aux communautés
- Faciliter la communication entre les différents participants.
- Jouer le rôle de médiateur des travaux de médiation dans les conflits qui peuvent survenir dans les communautés et eux avec les groupes LMC de chaque pays et les provinces concernées.

Le rôle du groupe des LMC qui envoie

- L'équipe de coordination se met en dialogue avec le comité central et les provinces qui reçoivent (et les entités responsables des projets) afin de trouver des projets appropriés pour le LMC.
- Préparer et envoyer les LMC aux pays de mission;
- Accompagnez leur expérience et répondre à leurs besoins à l'arrivée à la mission et au retour au pays d'origine.
- Promouvoir l'animation missionnaire et diffuser l'expérience des LMC dans leurs lieux d'origine.
- Accompagner leurs familles, leurs paroisses, etc. Pendant leur séjour en mission.
- Trouver un moment approprié pour l'envoi (assemblée, fête Combonienne ...)

La province d'envoi

- Collabore à la préparation du LMC en tant que partie principale de son engagement envers le LMC;
- Présente le LMC à son diocèse d'origine pour collaboration et envoi;
- Présente le LMC à la province de destination dans le cadre du projet établi d'un commun accord;

L'église d'origine

- Le sentiment de faire partie d'LMC missionnaire de l'église locale constitue l'environnement privilégié qui vous aide dans votre engagement missionnaire, avant leur départ et à leur retour.
- Il le soutient matériellement et spirituellement.
- Il s'attend en retour à être continuellement encouragé par une communication fréquente (lettres, photographies, ...), et par son engagement à l'animation missionnaire à son retour.

La province et / ou le groupe LMC qui le reçoit

- Connaître les candidats ou avoir suffisamment d'informations à leur sujet ;
- Accueille les LMC cordialement ;
- Offre un programme de formation et d'inculturation au LMC;
- Aider le CLM à connaître les gens et à respecter leur culture ;
- Nommez un conseiller dans la province pour le LMC.
- Favorise la collaboration entre les LMC locaux et étrangers.
- Encourage un mode de vie simple et proche des gens ;
- Garantit leur indépendance en tant que groupe et en même temps leur communion avec la province.

Avec l'Église qui reçoit

- Il est important que le projet soit né d'une prise de conscience et d'un besoin de la communauté chrétienne et de l'Église locale où le CLM fonctionnera ;
- C'est pourquoi il est important que les personnes et les animateurs de la communauté soient impliqués autant que possible, tant dans l'élaboration du projet (objectifs, participation des populations locales, participation économique ...), dans sa réalisation et dans l'évaluation ;
- Pour éviter le bien-être et la dépendance, la priorité devrait être de renforcer les ressources humaines et matérielles du lieu et de former des agents locaux capables de faire avancer le projet.

Ces éléments devraient être pris en compte dans les programmes de formation (de base et permanents) et dans les contrats.